



Avis sur création d'association

Par **Damienp**, le **08/12/2015** à **14:01**

Bonjour,

Je souhaite avec un ami créer une association.

L'objectif de cette association serait de permettre aux adhérents la pratique de sport telle que le Jet-ski, (et sport tractée : bouée tractée et Kneeboard), le Jet à bras et Paintball, tout en étant dans un lieu reculé et proche de la nature.

Ces activités seraient pratiquées sur un terrain comportant 3 plans d'eau, un logement de base, et plusieurs hectares de forêt. L'association souhaiterait louer ce terrain à une connaissance.

Les adhérents viendraient pratiquer les activités sur un week-end ou court séjour, contre une participation permettant à l'association de louer les engins, le matériel, ainsi que le terrain lui-même.

Mes questions sont donc les suivantes :

Premièrement est-ce que ce projet vous semble réalisable dans le cadre associatif ?
(Location, participation des membres, activités particulières...)

Ensuite, concernant la pratique des activités comme le jet-ski, étant sur un plan d'eau privé, quelles sont les dispositions à prendre pour que celle-ci soit légale et permette aux membres de la pratiquer ?

Sous quelles types d'associations devrait se situer cette activité ? (Association sportives ou autres ?)

En espérant avoir une réponse,

Cordialement,
Damien

Par **rouky57**, le **08/12/2015** à **15:05**

Allez voir cette page, vous aurez bcp d'info
<http://www.jetoxygen.fr/statuts-assos-jet.html>

Ce sont les statuts d'une association sportive de jet-ski